

J. Taupier à Jean-Baptiste André Godin, 27 juin 1874

Auteur·e : [Taupier, J.](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 16 (2)

Collation 2 p. (40r, 41v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Taupier, J. J. Taupier à Jean-Baptiste André Godin, 27 juin 1874, consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52553>

Présentation

Auteur·e [Taupier, J.](#)

Date de rédaction [27 juin 1874](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Lieu de destination 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Scripteur / Scriptrice [Taupier, J.](#)

Description

Résumé Taupier répond à une lettre de Godin transmise par son fils Émile. Sur la maison Leroy et Cie à Buenos Aires et sa caution en France, la maison Quesnel frères et Cie du Havre, que le Comptoir d'escompte juge solvable. Sur l'augmentation des employés Moyat et Goyenval. Taupier propose à Godin de licencier les employés Lefebvre et Quaintenne. Sur le chef de cuisine Chevrolat, chargé de la surveillance de tout le service d'alimentation. Sur la fabrication de

boutons. Sur la déclaration au juge de paix de mesdames Paquerot et Dirson. Sur une commande de La Ménagère transmise par Amédée Moret.

Notes

- Lieu de destination : la lettre est probablement envoyée au 28, rue des Réservoirs à Versailles, où Godin séjourne pendant les sessions de l'Assemblée nationale dont il est l'un des députés.
- La lettre de Godin à J. Taupier du 25 juin 1874, à laquelle répond Taupier, est copiée sur le folio 185r du registre Cnam FG 15 (15).

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Économie domestique](#), [Emploi](#), [Familistère](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [À la Ménagère](#)
- [Chevrolat \[monsieur\]](#)
- [Comptoir national d'escompte de Paris](#)
- [Delaruelle \[monsieur\]](#)
- [Dirson \[madame\]](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)
- [Goyenval \[monsieur\]](#)
- [Lefebvre \[monsieur\]](#)
- [Leroy \(Gustave\) et Cie](#)
- [Moret, Amédée \(1839-1891\)](#)
- [Moyat \[monsieur\]](#)
- [Paquerot, Marie Anastasie](#)
- [Quaintenue \[monsieur\]](#)
- [Quesnel frères et Cie](#)

Lieux cités

- [Buenos Aires \(Argentine\)](#)
- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Le Havre \(Seine-Maritime\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

27 Juin 11.

Monsieur Godin, Député,

Monsieur Emile m'ayant
remis hier la lettre que vous m'avez
fait l'honneur de m'écrire, je vous adresse
incluse la ^{copy of} lettre de M^{rs} A^{me} Leroy et Cie de
Buenos Ayres, dont vous parlez. Elle est arrivé
ici à Guise le 26 Avril et vous a été
communiquée le jour même dans mon bureau.
Mons^{re} Delaruelle était présent et nous
en avons causé ensemble. Quant aux
renseignements sur la maison Jussieu frères et
ville du Havre, qu'ils nous donnent comme caution
le Comptoir ^{escampté} nous l'a présentée comme "bon
crédit." Et le Comptoir s'y connaît. Aucune
 crainte à avoir de ce côté.

L'employé dont j'ai
oublié le nom pour l'augmentation, est
M^{re} Goyenval, je le signale à votre équité
pour le chiffre demandé. La même chose pour
M^{re} Moyat.

Les deux employés que
l'on pourrait remercier et qui sont tout-à-fai
nuls et incapables, sont M^{rs} Lefebvre et
M^{rs} Ch. J. P. Quant à ce
quintème, celui-ci de plus est paresseux.

Le 1^{er} et 100 fr. par mois et le 2^{me} 60 fr. bel
sont des embarras.

M^r Chevrolet, tout ce faisant son
Service de chef, surveillera l'ensemble des
Services de l'alimentation.

Monsieur Emile n'ayant pas en ce
temps de vous écrire aujourd'hui, m'a
chargé de vous dire que la fabrication de
bouteilles doubles sera cette semaine de 3000.
Nous n'avons à fournir qu'environ 5000 de
cet article, nous serons bien vite au point.

Si l'inventaire du Familistère suit
conforme son cours.

M^{mes} Paquierot et Girbau ont
été appelées chez le juge de paix relativement
à leur déclaration qui n'a pas été faite
pour l'enseignement. Ces dames vous écrivent,
m'ont-elles dit aujourd'hui, par le même
courrier.

La boulangerie a envoyé aujourd'hui
par M^r Moret un ordre d'environ 8750 fr.
Pas de conditions particulières.

Pressé par le courrier, je vous prie
Monsieur, de vouloir bien agréer l'assurance
de mon entier et respectueux dévouement.

J. Vauquier